



Suis-nous sur :



📍 146 rue de Dinant - 5570 Beauraing

☎ 084/21.99.90

✉ info@zsdinaphi.be



SAPEUR-POMPIER EN ZONE DE SECOURS DINAPHI

Pompier, un métier hors du commun

Le métier d'un pompier ne consiste pas seulement à éteindre des incendies. Quelle que soit la situation, les interventions courantes sont :

- accidents de la route (désincarcération & sécurisation de la voie publique),
- porter secours aux citoyens (aide médicale urgente),
- porter secours aux animaux,
- porter secours en cas d'inondation, pollution, tempête, explosion, effondrement, etc.

Son rôle est d'aider et protéger les autres, tout en faisant attention à sa propre sécurité.

Sapeur-pompier professionnel

Métier principal

Salaire fixe et primes

Sapeur-pompier volontaire

Activité en plus d'un autre métier

Nomination de 6 ans (renouvelable)
Rémunération selon l'intervention

Comment devenir pompier ?

1 Réponds aux trois conditions pour pouvoir t'inscrire aux épreuves du Certificat d'Aptitude Fédérale (CAF)



Le **CAF**, c'est quoi ?

C'est ton "pass" obligatoire pour devenir pompier ! Prêt à relever le défi, en professionnel ou en volontaire ?



18⁺

(sauf pour les jeunes qui ont réussi le test d'admission de la formation cadet)



Avoir pleinement ses droits de citoyen



Nationalité

2

Si tu remplis ces conditions, tu peux t'inscrire aux épreuves du CAF dans l'École du Feu de ton choix

Les **3 épreuves** pour le cadre de base
Sapeur-pompier



Test de compétences

Tu dois obtenir au moins **50%** au test (logique & connaissances). Tu es dispensé si tu possèdes au minimum un CESS



Test d'habileté manuelle

Tu dois réussir les **2** épreuves pratiques (utilisation de matériel technique)



Épreuves d'aptitude physique

Il y a **11** épreuves à présenter (dans l'ordre ci-dessous)



Pour participer aux épreuves physiques, **un certificat médical** récent (au plus tôt trois mois avant le début des épreuves) confirmant ton aptitude physique **est requis !**

Tout d'abord, tu dois obligatoirement réussir ces 2 épreuves

- | | |
|--|--|
| 1 Course de 600m en 2"45"
Éliminatoire | 2 Monter l'échelle de 30m en 5"
Éliminatoire |
|--|--|

Ensuite, tu dois réussir au moins 7 épreuves sur les 9 suivantes

- | | | |
|----------------------------|----------------------------|---------------------------------------|
| 3 Traction des bras | 6 Marche accroupie | 9 Traîner un tuyau d'incendie |
| 4 Escalade | 7 Flexion des bras | 10 Ramener un tuyau d'incendie |
| 5 Équilibre | 8 Traîner une bâche | 11 Monter les escaliers |



Plus d'informations sur :

www.pompier.be
(Étapes détaillées du CAF)



www.epsc-namur.be
(École du Feu)



Toujours prendre contact avec l'école pour les informations récentes concernant les inscriptions

3

Super ! Tu as obtenu ton CAF

Comme tu as réussi les épreuves, dès la validation officielle des résultats, le CAF te sera envoyé dans le mois qui suit.

Le CAF est indispensable pour postuler dans une Zone de Secours ou à la Protection civile. Toutefois, ce certificat ne garantit pas un emploi.



CAF : validité **sans limite de temps**



Épreuves physiques : validité **pendant 2 ans**

→ Pour prolonger la validité, tu dois absolument repasser les épreuves au plus tôt **6 mois avant la fin** de la période

4

Consulte régulièrement pompier.be, zsdinaphi.be et la page Facebook afin de repérer d'éventuels appels à candidatures



Aucune candidature spontanée ne sera acceptée !

Merci d'envoyer ton dossier uniquement en réponse à un appel à candidatures.

Conditions de recrutement

- +** 18 ans minimum (sauf réussite du test d'admission de la formation cadet)
- +** Avoir pleinement ses droits de citoyen
- +** Nationalité   
- +** CAF valide
- +** Permis B requis
- +** Conduite compatible avec la fonction + extrait de casier judiciaire (moins de 3 mois, avant la date limite de dépôt des candidatures)

Formation & nomination

Suite à ton recrutement et sous réserve d'un avis médical favorable, tu deviendras "sapeur-pompier stagiaire". Tu suivras d'abord une formation de 240h à l'École du Feu pour obtenir ton brevet.

Après la réussite de cette formation, tu rejoindras une équipe opérationnelle durant 1 an (prolongeable 2 x 6 mois en cas d'évaluation négative). Si ton immersion est réussie, tu seras officiellement nommé pour 6 ans.

Ensuite, tu pourras monter en grade et/ou te spécialiser (plongeur, GRIMP, CYNO, pilote de drone, nageur-sauveteur en eaux vives, chauffeur autopompe, etc.).

INFORME-TOI • FORME-TOI • ENGAGE-TOI

Des questions liées au CAF et à la formation des pompiers :

formation.pompier@zsdinaphi.be

Des questions liées au recrutement dans la Zone de Secours DINAPHI :

084/21.99.96 - grh@zsdinaphi.be